

# Charte des clubs des Basses Laurentides

Prévost, Ste-Adèle, St-Jérôme, St-Sauveur.

## Résumé des grands principes

Il est à noter que la nouvelle charte de l'ACBL indique le minimum accepté.

La loi autorise l'organisateur de tournois à interdire ou limiter certaines dispositions des chartes en vigueur.

**Les enchères psychiques sont interdites dans nos clubs.**

**Toute enchère qui vous donne une information et/ou qui ne correspond pas à l'enchère dite est alertable.**

### Ce que nous recommandons :

Par défaut les joueurs utilisent la carte SAYC (Standard American Yellow Card). Si vous utilisez d'autres conventions il vous faudra avoir une carte de conventions dûment remplie.

Ouverture de 1♣ et 1♦ avec 3 cartes et plus, main d'ouverture\*

Ouverture de 1♥ et 1♠ avec 5 cartes et plus, main d'ouverture\*

Ouverture faible (barrage\*) au niveau de 2 et + montre au moins 3 PH et pas plus de 9PH.

L'écart maximal acceptable est de 7PH.

Ouverture en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position avec une main d'ouverture moins 3PH.

Ouverture en SA doit être annoncée en tout temps.

Exemple : 15-17; 15-18; 12-15; etc.)

Les transferts en majeure doivent être annoncés.

Les transferts en mineure doivent être alertés.

Surenchère (Relance) au niveau de 1=7+PH, au niveau de 2=10+PH.

Répondant : nouvelle couleur au niveau de 1, 6+PH; montrant 4+cartes dans la couleur ; impératif un tour.

2/1 non-impératif doit avoir 4+cartes et 10PH.

Exemple : 1♥ - 2♦ montre 4+ cartes et 10PH (référence : SAYC)

## **Force de main (sans points de distribution)**

Main d'ouverture : 12 PH ou la règle de 20.

Main de barrage : 5+ cartes et un écart de 7 PH.

Main forte : 15 PH ou 14+ PH ou la règle de 24

Main très forte : 20 PH ou 5 PC\* et une main qui se trouve à une levée de réussir son contrat de manche.

*La règle des perdantes (ou les levées totales) s'applique uniquement quand il y a accord dans une couleur.*

## **Définitions**

**PH** Points d'honneur As=4; Roi=3; Dame=2; Valet=1.

**PC** Points de contrôle As=2 et Roi=1.

**Écart** (fourchette) : Un de plus que la différence entre le maximum et le minimum de PH convenus pour une enchère.

**Règle de N** : Une méthode de détermination de la force de la main calculée en ajoutant les PH (As-Roi-Dame-Valet) au nombre total de cartes dans les deux couleurs les plus longues. Pour répondre à la Règle de N, ce total doit être au moins égal à N.

**Carte de conventions (obligatoire le 1<sup>er</sup> mai 2019)** C'est l'outil par excellence pour les ententes entre partenaires et pour répondre aux questionnements et doutes des adversaires et du directeur

**Directeur-joueur** : (sauf pour Ste-Adèle)

Un directeur qui joue pour compléter une table est NON-ELIGIBLE au classement.